

## Compte rendu du conseil municipal du jeudi 27 juillet 2017 à 18 heures 00

L'an deux mille dix-sept et le vingt-sept juillet à 18 h, le Conseil Municipal s'est réuni dans la mairie, sous la présidence M. Georges BESSE-DESMOULIERES, Maire.

Présents : Mmes BACHELARD, FOURCADE, Mrs CHERON, JULLIAN, GOBLET, POLGE, RABANIT, BESSE-DESMOULIERES, MANIFACIER, CEBELIEU, PELLEQUER

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

M. RABANIT Guy est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu de la séance du 28 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Fonds de concours d'Alès Agglo

Le nouvel ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **1. Fonds de concours**

Suite au pacte financier et fiscal validé par l'Agglo lors du conseil communautaire du 29 juin 2017, la commune de Génolhac peut demander un fonds de concours de 35 130 € afin de financer un projet.

Le maire propose que cette somme soit affectée à la rénovation des chalets de Chastel Mouissou.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, accepte cette proposition.

### **2. Demande de domiciliation de l'association « Cévennes Terre d'Accueil » à la mairie de Génolhac**

Le maire fait part au conseil de la demande de l'association « Cévennes Terre d'Accueil » souhaitant établir leur siège social à la mairie de Génolhac.

Il demande à Matthieu Goblet d'expliquer les objectifs de cette association.

Après avoir entendu la présentation des statuts, le conseil accepte à l'unanimité d'établir le siège social de l'association « Cévennes Terre d'Accueil » en mairie de Génolhac.

### **3. Désignation d'un conseiller municipal au conseil d'administration de la maison de retraite**

Le maire informe le conseil que suite la démission d'un des membres il est nécessaire de renommer un délégué au conseil d'administration de la maison de retraite de Génolhac.

Il demande aux membres s'il y a des volontaires. Francine Bachelard se propose, et étant la seule candidate, est élue à l'unanimité membre du conseil d'administration de la maison de retraite.

#### **4. Relocalisation entreprise Verfeuille**

Le maire informe ou rappelle à l'assemblée que le conseil municipal a toujours été favorable pour garder l'entreprise Verfeuille sur la commune. Il propose la consultation des électeurs, sachant que ce n'est pas une décision mais un avis pour le conseil. Un dossier de consultation sera mis à disposition du public. La date de la consultation pourra être le 30/09/2017 ou le 01/10/2017.

Le maire demande aux conseillers de se prononcer sur cette consultation. Chacun a pris la parole et donné son avis avec divers arguments. A l'issue de ce tour de table, la consultation des électeurs est approuvée par 10 voix pour et 1 abstention.

#### **5. Informations diverses**

- a. Le Centre Hospitalier de Pontails ouvre des consultations de médecins spécialisés à compter du 1<sup>er</sup> septembre dans les domaines suivants : cardiologie, pneumologie, gynécologie obstétrique, gériatrie, infectiologie, diabétologie, orthopédie, traitement des plaies et leur cicatrisation.
- b. Le DASEN a autorisé toutes les écoles du territoire d'Alès Agglo qui en ont fait la demande, dont Génolhac, à passer aux 4 jours à la rentrée de septembre 2017.
- c. La commune a refusé l'acquisition de la maison du Conseil Départemental sise à Beausoleil pour 162 000 €, et Habitat du Gard sollicité par le Conseil Départemental a refusé à son tour d'en être acquéreur.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 18h50.